



égalité des chances

hommes - femmes

une académie en marche

filles-garçons : une école, des scolarités ?

■ des déterminismes sociaux

La mixité scolaire nous semble aujourd'hui une évidence et pourtant, dans l'Éducation nationale, ce principe est encore neuf : en 1975 seulement la loi l'a généralisée dans les établissements du premier et du second degré publics. Dans la réalité, au long du parcours scolaire, cette mixité se mue en une répartition sexuée des filières : les filles investissent plutôt les filières littéraires et les langues, les garçons les mathématiques, l'informatique ou la technologie.

Cette situation traduit le poids des représentations sociales du rôle des hommes et des femmes. L'intériorisation des rôles sociaux participe fortement à la construction identitaire des enfants à l'école. Les stéréotypes quant aux aptitudes et compétences propres à chaque sexe pèsent dès le primaire sur la projection des jeunes dans l'avenir.

Au moment où les élèves ont à faire des choix d'orientation ayant une incidence directe sur leur future carrière professionnelle, le déficit de mixité de certaines filières se creuse.

Les sciences et les technologies restent fondamentalement des domaines masculins.

L'égalité des chances filles-garçons est encore en devenir : respecter chacune et chacun dans sa différence doit permettre des choix d'orientation libérés des stéréotypes sociaux. L'académie de Besançon s'engage pour faire avancer cette égalité et favoriser l'épanouissement personnel et l'insertion professionnelle des élèves, garçons ou filles.

Dans une région comme la Franche-Comté, dont près d'un tiers des emplois sont industriels et sont occupés par des hommes à 72%, ce problème d'orientation des femmes vers les filières scientifiques et de la production est de première importance. Le chômage féminin plus élevé que celui des hommes témoigne d'une réelle difficulté d'insertion des femmes dans le monde du travail.

■ des femmes brillantes

Les résultats scolaires des filles s'avèrent meilleurs que ceux des garçons : leur taux de réussite au baccalauréat (84,31%) est de manière significative supérieur à celui des garçons (80,81%).

En fin de troisième, plus de filles se voient proposer une orientation en seconde générale et technologique : 66% des filles pour 56% des garçons en 2003 dans l'académie.

À l'issue d'une seconde générale et technologique, plus de garçons que de filles se réorientent vers la voie professionnelle.

En partie du fait de leur choix d'orientation vers les séries littéraires et économiques, les filles scolarisées en classe de terminale envi-



une convention régionale



La convention signée le 8 novembre 2004 entre le préfet de

région, le recteur de l'académie et le directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt décline au niveau régional la convention interministérielle du 25 février 2000 en vue d'installer une politique globale d'égalité des chances dans le système éducatif franc-comtois. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'engagement de l'Union européenne.

Cette convention reconnaît la place des femmes dans la vie économique et entend :

- améliorer l'information et l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons
- veiller à l'adéquation des filières de formation avec les perspectives d'emploi
- promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel des deux sexes
- renforcer les outils de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.

théma

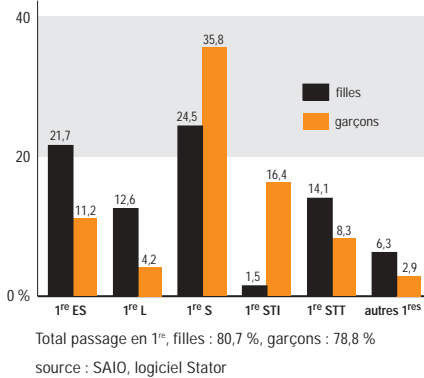
EXPRESSES

les dossiers de l'académie et de ses partenaires

■ ORIENTATION

NOVEMBRE 2004 N°11

Décisions d'orientation de passage en classe de 1^{re} dans l'académie en 2003



sagent plus souvent que les garçons de poursuivre des études universitaires longues (33,5% contre 25,1% des garçons), tandis que les filières courtes BTS ou DUT sont demandées par plus de 52% des garçons contre 38,4% des filles.

Mais les filles préfèrent des filières moins rentables professionnellement que celles choisies par les garçons, atténuant ainsi le bénéfice de leurs bons résultats. En classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), elles ne constituent qu'un tiers des effectifs (32,6%), et seulement 20,7% pour les CPGE scientifiques.

En observant les jeunes filles inscrites dans les filières universitaires, on constate que nombreuses sont celles qui s'arrêtent au niveau de la maîtrise.

Au plan national en 2002, alors qu'elles représentent 61% des effectifs de 1^{er} cycle universitaire, elles ne constituent plus que 51% des effectifs de troisième cycle.

Les difficultés des femmes sur le marché du travail s'expliquent donc en partie par leurs choix d'orientation et de carrière. Le secteur tertiaire est d'une part plus enclin au sous-emploi que le secteur industriel où les compétences requises sur un poste sont plus strictement définies, et, d'autre part, il offre des emplois plus précaires. De même, s'il est parfois choisi, le temps partiel est majoritairement subi à cause de la nature des emplois occupés notamment dans le secteur des services.

réaliser pleinement l'égalité des chances

vivre la mixité à l'école : un thème d'actualité



L'opération Paroles aux jeunes associant France 3 Besançon à l'académie à travers la conception de reportages par des collégiens pour l'émission Parlons-en, a permis à une classe de cinquième du collège de Mélisey en Haute-Saône de travailler sur le thème de la mixité.

Un réel consensus des élèves de la classe s'est créé autour de ce thème. Au départ, la mixité pour les garçons c'était les différences entre eux et les filles, pour les filles elle s'exprimait dans la cohabitation avec les garçons. La réflexion commune autour de ce projet leur a permis d'enrichir leur conception de la mixité. Une plus grande complicité s'est installée durablement entre les élèves des deux sexes.

■ une politique académique volontariste

Une convention interministérielle pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif a été signée le 25 février 2000 entre les ministères de l'Emploi et de la Solidarité, de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Pêche et le secrétariat d'État aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle. Cette convention est le socle sur lequel les différents acteurs de l'Éducation nationale s'appuient pour promouvoir cette égalité des chances, en particulier en sensibilisant les enseignants à cette question.

L'égalité des chances filles-garçons est une préoccupation forte de l'académie de Besançon qui a constitué un groupe de pilotage associant une trentaine de personnes de la communauté éducative et du monde économique franc-comtois.

Les axes prioritaires sur lesquels les services académiques ont décidé de faire porter leur action sont :

- l'amélioration de l'information sur les carrières scientifiques et technologiques auprès des filles
- le suivi des flux d'orientation et la sensibilisation des équipes éducatives à cette question lors de la rédaction des projets d'établissement
- la promotion d'une meilleure connaissance et du respect entre les filles et les garçons pour une construction identitaire positive.

Un travail important est mené également au titre de la formation continue, en particulier à travers le dispositif de validation des acquis de l'expérience qui est largement promu dans l'académie. Les candidats à ce dispositif sont en effet majoritairement des femmes qui veulent faire reconnaître leur niveau de compétences pour l'évolution de leur carrière. Par ailleurs, le centre académique de formation continue (CAFOC) mène des actions de sensibilisation et de formation pour les membres des commissions Égalité femmes-hommes des unités de production Peugeot-Citroën Automobiles situées à Sochaux, Vesoul et Bessoncourt.

La signature, le 8 novembre 2004, d'une convention régionale pour la promotion de l'égalité des chances avec la préfecture de région et la direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt, donne un nouvel élan à cet engagement pour les années à venir.

■ pour une école respectueuse de chacun

L'image de soi

L'élaboration de choix scolaires et professionnels dépend fortement de l'image que l'on a de soi. Travailler auprès des élèves pour leur donner une meilleure image d'eux-mêmes est une démarche essentielle. Cela peut permettre, notamment aux filles, de se découvrir de nouvelles ambitions et de formuler un projet de vie plus positif grâce à un épanouissement réel en milieu scolaire. En

des moyens d'action concrets

effet, le temps de l'adolescence est aussi celui du projet d'orientation. Or cette période est souvent pour les filles un moment de déstabilisation dû à la perception plus nette de leur identité féminine et de tous les stéréotypes sociaux afférents. La promotion d'un vivre-ensemble respectueux des différences devient alors primordiale pour faire évoluer les choix de vie et d'orientation des filles.

Lieu de socialisation, l'école a donc un vrai rôle à jouer dans la promotion de comportements respectueux filles-garçons.

L'observation par le logiciel SIGNA des faits de violence en établissement dans l'académie, révèle une tendance similaire aux chiffres nationaux, soit une proportion non négligeable de faits contre les filles. Plus souvent agressées qu'agresseurs (agression verbale ou/et physique), les filles sont majoritairement les victimes des violences physiques à caractère sexuel qui représentent un peu plus de 1% des faits signalés. Permettre aux jeunes de mieux se connaître et d'apprivoiser les différences entre filles et garçons doit leur permettre de vivre la mixité comme un apport au développement de leur personnalité.

La généralisation des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), fortement encouragée par le recteur, devrait permettre la multiplication des actions en faveur de la promotion de relations hommes-femmes respectueuses, en particulier à travers un renforcement de l'éducation sexuelle. 133 établissements à la rentrée 2004 sont dotés d'un CESC, soit 75% des établissements du second degré, contre 51% en 2003.

Cette éducation à la sexualité fait partie des axes de travail définis par le contrat de partenariat en santé publique signé en juin dernier entre le rectorat, les structures d'enseignement et la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales de Franche-Comté. Un plan de formation de personnes-ressources pour l'éducation à la santé, mis en place cette année, prend en compte notamment l'éducation à la sexualité dans ses dimensions affectives, sociales et culturelles.

De nombreux établissements mènent des actions en partenariat avec des associations telles que les centres d'informations sur les droits de la femme (CIDF) et les centres d'informations et consultations sexualité (CICS). Il s'agit là, à travers une meilleure connaissance de l'identité sexuelle de chacun, de lutter contre le sexisme et les préjugés entre filles et garçons : c'est la condition pour une égalité réelle face aux apprentissages.

■ dans les établissements

Les chefs d'établissement et leurs équipes pédagogiques tiennent un rôle important dans la promotion de l'égalité des chances.

La constitution de classes ayant une mixité équilibrée et l'attention portée par la communauté éducative à l'orientation des jeunes filles favorisent cette égalité.

Les conseils de classes permettent aux professeurs d'évoquer les éventuels problèmes de cohabitation entre filles et garçons et de parler de leurs potentiels d'orientation. Le dialogue avec les élèves et les familles, notamment sur les possibilités de carrières des femmes, est essentiel.

L'image de certaines filières, les représentations traditionnelles en particulier des sciences dures (mathématiques, physique...), parviennent à changer grâce au travail d'information des équipes éducatives, notamment sur l'évolution des métiers.

Les spécialités liées à la cuisine ou à la logistique ont nettement avancé vers davantage de mixité. Les filières du bois, de l'électrotechnique, de l'électronique ou des microtechniques, restent encore très peu féminisées, bien que les métiers qu'elles préparent puissent aussi répondre aux aspirations féminines.

Projets d'établissements et actions

Certains projets d'établissements comportent explicitement un axe touchant à cette problématique. Ainsi, le lycée Victor Considérant de Salins-les-Bains a décidé de porter son attention à l'élévation du niveau d'ambition des filles, tandis que le lycée professionnel Tristan Bernard de Besançon souhaite favoriser la diversification des voies de formation choisies par les filles.

Les projets d'établissement qui intègrent un axe prioritaire concernant l'éducation à la santé, mentionnent bien souvent la promotion du respect de soi et des autres à travers notamment l'éducation sexuelle contribuant à une mixité bien vécue.

Essentielles à l'évolution des états d'esprit, des actions de sensibilisation sont mises en place notamment dans des lycées professionnels. Le lycée Pierre-Adrien Paris de Besançon travaille ainsi à la fois sur les stéréotypes masculin-féminin dans le cadre de son CESC et sur l'éducation à l'orientation, particulièrement auprès des filles.

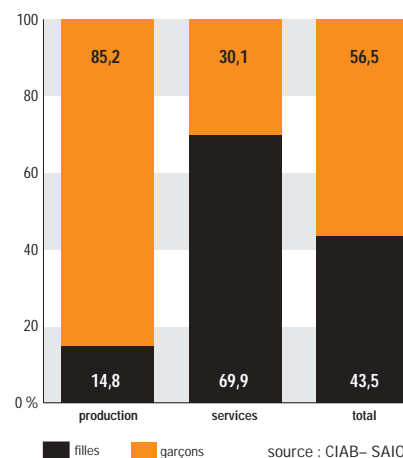
un lycée attentif à l'épanouissement de ses élèves dans la mixité



La communauté éducative du lycée Jacques Duhamel de Dole ayant constaté des comportements assez agressifs de garçons envers les filles et un manque d'ambition de la part de ces dernières a décidé de réagir. Un travail de réflexion a été mené avec des classes de seconde générale et technologique, de seconde BEP et de bac professionnel. La délégation départementale aux Droits des femmes et à l'égalité de la préfecture du Jura a contribué à cette démarche de promotion du respect mutuel entre garçons et filles qui visait notamment à améliorer les possibilités de carrières offertes aux femmes.

Parallèlement, l'établissement a mené une action d'éducation à la sexualité. Les jeunes se sont particulièrement intéressés aux thèmes de la relation à l'autre et à la place des sentiments dans le couple. Mieux connaître l'autre et mieux se connaître, deux clefs pour se respecter davantage et faire de la mixité un atout.

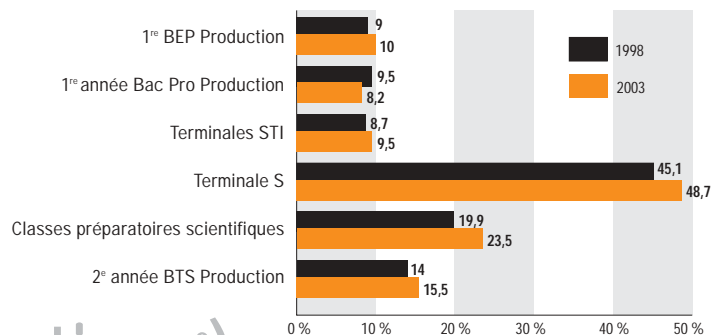
Candidatures à l'issue de la 3^e en BEP ou CAP dans l'académie en 2003



source : CIAB- SAIO, Logiciel d'affectation *Scolarité*

Pourcentage de filles dans les formations scientifiques et technologiques de l'académie

Principales formations scientifiques second degré



Lycées publics-MEN
Source : MJENR-DEP, décembre 2003

Un dossier pédagogique à destination des professeurs principaux des classes de troisième et de seconde est en cours de réalisation. Il sera diffusé d'ici fin 2004. Il a pour but de fournir des informations chiffrées sur la place qu'occupent les filles et les garçons dans le système éducatif, mais aussi de rendre compte de nombreuses inégalités qui perdurent dans d'autres domaines comme le monde professionnel, la vie politique, l'univers sportif.

Les établissements d'enseignement supérieur prêtent eux aussi une attention particulière à la féminisation des filières qu'ils proposent, en particulier des voies scientifiques. L'Université de Franche-Comté a ainsi édité en 2003 une plaquette d'information *Filles en sciences : égalité des chances* et prépare aujourd'hui une enquête auprès des étudiants de première année portant sur les raisons de leurs choix d'études.

L'Université de technologie de Belfort-Montbéliard a choisi de valoriser les jeunes filles qu'elle forme lors de la journée portes ouvertes du 22 janvier 2005, à travers un stand spécifique. Une table-ronde dédiée aux femmes dans les carrières scientifiques s'adressera aux futurs enseignants, aux proviseurs et aux professeurs du secondaire de toute l'académie.

Le prix de la vocation scientifique et technique attribué par le ministère délégué à la Parité et à l'Égalité professionnelle encourage les jeunes filles à poursuivre des études supérieures dans des secteurs scientifiques ou techniques où elles sont minoritaires. Dans l'académie en 2003, quatorze prix de 800 euros ont été attribués. Dix bourses de 2 286 euros ont été décernées par le Conseil régional associé à l'opération depuis plusieurs années. Titulaires d'un bac S, STI ou d'un bac professionnel, les lauréates soutenues par cette récompense poursuivent actuellement leurs études en classes préparatoires, DEUG, BTS et DUT scientifiques ou technologiques.

documents

- **Femme, j'écris ton nom**, La documentation française 1999, guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions
- **De la mixité à l'égalité dans l'éducation nationale** : bilan 2002 de la convention inter-ministérielle du 25 février 2000, téléchargeable sur www.education.gouv.fr
- Rapports d'information n°448 du 22 septembre 2004, actes du colloque **La mixité menacée** et n°263 du 13 avril 2004 **La mixité dans la France d'aujourd'hui** de Gisèle Gautier, sénat : www.senat.fr

textes de référence

- Convention du 25 février 2000 pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, BO n°10 du 9 mars 2000
- *De la mixité à l'égalité*, BO hors série du 2 novembre 2000

référénts

- Chargée de mission académique à l'égalité des chances pour l'enseignement secondaire : Florence Perroud, conseillère d'orientation psychologue au rectorat, service académique d'information et d'orientation (SAIO) : florence.perroud@ac-besancon.fr
- Chargée de mission à l'égalité des chances pour l'enseignement supérieur : Jeanine Bonamy, professeure de physique à l'Université de Franche-Comté UFR Sciences et Techniques jeanine.bonamy@univ-fcomte.fr
- Chargé de mission à l'égalité des chances pour le ministère de l'Agriculture : Christian Doutaux christian.doutaux@educagri.fr
- Déléguée régionale aux Droits des femmes et à l'égalité : Danièle Dulmet drdf.fc@wanadoo.fr

ressources

- Ministère de l'Éducation nationale, système éducatif, rubrique égalité des chances : www.education.gouv.fr
- Service des droits des femmes et de l'égalité : www.social.gouv.fr/femmes
- Mixité/Parité dans la recherche et l'enseignement supérieur : www.recherche.gouv.fr/parite
- Femmes égalité sans frontière : www.femme-egalite.org

des outils pédagogiques

Un jeu pédagogique sur l'égalité entre filles et garçons, créé par la mission académique à l'égalité, a été diffusé gratuitement à tous les établissements de Franche-Comté en 2003. Il est destiné aux élèves de troisième et de lycées. Sous la forme d'une mallette accompagnée d'un guide pédagogique, le *Quizz égalité hommes-femmes* témoigne du partenariat engagé entre l'Éducation nationale, la délégation régionale de l'ONISEP Franche-Comté, la délégation régionale aux Droits des femmes et à l'égalité, avec le soutien financier du Fonds social européen. Il a été distribué à tous les établissements de l'académie publics et privés du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture.

La mission académique à l'égalité prête de nombreux outils aux établissements : une exposition, des cassettes vidéo, des cd-roms, des livrets. Ces documents peuvent accompagner des actions de sensibilisation ou d'approfondissement pour l'élargissement des choix scolaires et professionnels des filles et des garçons ou pour la prévention des violences sexistes.

(chiffre^s)

en 2003 dans l'académie

- **86,8 %** des filles candidates au bac général l'ont réussi contre **85 %** des garçons, **80 %** contre **76 %** en baccalauréat technologique, **82,2 %** contre **78 %** en baccalauréat professionnel.
- **70 %** des garçons scolarisés dans le public en 1^{re} générale le sont en série S contre **42 %** des filles
- **33 %** des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont féminins
- **35** filles sur les 360 élèves diplômés de l'UTBM en 2004

en 2003 en France

- **11,2 %** des femmes, mais **8,9 %** des hommes sont touchés par le chômage
- **30,1 %** des femmes, mais **5,5 %** des hommes travaillent à temps partiel

■ **Directeur de la publication**
Anne Sancier-Chateau,
Recteur d'académie

■ **Chef de publication**
Élisabeth Baudin,
Chargée de communication

■ **Responsable de rédaction**
Charlotte des Gayets

■ **Contact**
ce.communication@ac-besancon.fr

■ Fiche réalisée en collaboration avec le service académique d'information et d'orientation

■ **Conception graphique**
Bouteiller communication
Réalisation Studio Bracco
Numéro ISSN 1765-0488